

POUR AFFICHAGE

DESTINATAIRES : À tout le personnel et les gestionnaires cliniques

EXPÉDITEURS : Annick Chaloux, chef, soutien à la gestion de la qualité et des risques DPSAPA-DPSMD-DPJASP

Annie Halpin-Benoît, chef, soutien gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSMREU-DSPPEM (intérimaire)

Roxanne Héroux, chef, soutien gestion de la qualité et des risques DI-TSA-DP

DATE : Le 11 février 2020

OBJET : **Procédure de déclaration incident-accident – groupe**

Bonjour,

Cette note de service vise à informer l'ensemble du personnel et les gestionnaires cliniques de l'établissement sur la façon adéquate de déclarer les événements indésirables (incidents-accidents) touchant un groupe d'utilisateurs pour un même événement.

La déclaration d'un tel événement, que ce soit par le biais de l'application SISSS (système d'information sur la sécurité des soins et des services) ou sur un formulaire papier de déclaration AH-223 est la suivante :

- Dans la section 1 du AH-223 « *Identification de la personne touchée* », inscrire le chiffre 5000000 (sans espaces) dans la case « *No de dossier* ». Ce numéro correspond à un utilisateur fictif qui a été créé pour déclarer les événements de groupe. Pour une déclaration papier, il n'est pas nécessaire d'inscrire d'autres données dans cette section. Lors de l'utilisation de l'application SISSS pour déclarer, les informations suivantes s'inscriront automatiquement dans cette même section :

Date de naissance : 2019-01-23
Nom à la naissance : INCIDENT-ACCIDENT
Prénom : ÉVÉNEMENT DE GROUPE
Sexe : Sexe non identifiable chez un nouveau-né

- Dans la section 3 de la déclaration « *Description factuelle, objective et détaillée de l'événement* », vous devrez inscrire les numéros de dossier de l'ensemble des utilisateurs touchés par l'événement de groupe en plus d'une courte description de l'événement.

Toutefois, si l'événement présente des conséquences pour un utilisateur parmi les utilisateurs de ce groupe, vous devrez remplir un rapport incident-accident spécifique pour ce dernier et ainsi, vous n'inscrirez pas son numéro d'utilisateur dans la déclaration de groupe, à la section 3.

Exemples d'événements de groupe :

- Défaillance d'un appareil d'imagerie ayant faussé les résultats des tests de plusieurs utilisateurs;
- Bris de confidentialité en raison de la perte de plusieurs dossiers d'utilisateurs;
- Prélèvements sanguins demeurés dans la glacière.

Nous vous remercions de votre collaboration.

A H-B / AC / RH